

URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PERMIS D'URBANISME – REF N° : PU2026-25

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi d'une demande de : **permis d'urbanisme** introduite par Madame VAN DRIESSCHE Marina.

Le bien concerné est situé La Routaine 78 / 8011 et 8013, à 5550 Membre, cadastré sur le territoire de la commune de VRESSE-SUR-SEMOIS, 3^{ème} division MEMBRE, section A, parcelle n° 300T7.

Le projet porte sur La régularisation de deux studios transformés en un appartement de 2 chambres et présente les caractéristiques suivantes (2) :

Le projet consiste à créer un appartement unique d'une superficie de 77,7 m². Celui-ci comprend un espace de séjour de 51 m², deux chambres, une salle de douche, un WC séparé ainsi qu'une buanderie. La terrasse existante est maintenue.

Application de l'article D.IV.40 : Les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional sont soumises à enquête publique.

la parcelle concernée est inscrite au plan de secteur pour partie en zone forestière et en zone d'habitat. Le projet présente dès lors un écart aux affectations du plan de secteur dans la mesure où une partie des aménagements projetés est localisée en zone forestière ;

La demande de permis d'urbanisme est soumise à ENQUÊTE PUBLIQUE.

L'enquête publique est affichée pour le 10 juin 2026 au plus tard, ouverte le lundi 15 juin 2026 et clôturée le lundi 29 juin 2026.

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous chaque jour ouvrable pendant la période de l'enquête publique à l'adresse suivante : Administration communale, Rue Albert Raty, 112 à 5550 VRESSE-SUR-SEMOIS.

Le dossier peut toutefois être consulté uniquement sur rendez-vous, un jour ouvrable après 16H00 ou le samedi matin, pris au plus tard 24 heures à l'avance.

Tout rendez-vous est à fixer auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, Madame Patricia MARTIN, joignable par tél au 061/46 58 30 ou via mail patricia.martin@vresse-sur-semois.be

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois
- par télécopie au numéro : 061/50 15 47
- par courrier électronique à l'adresse suivante : patricia.martin@vresse-sur-semois.be
- remises à Madame Patricia MARTIN dont le bureau se trouve : rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PU2026-25**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Madame Patricia MARTIN ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale de Vresse-Sur-Semois - rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois, le **29 juin 2026 à 11h.**

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme - le conseiller en environnement - la personne chargé(e) de donner des explications sur le projet – dont Madame Patricia MARTIN dont les bureaux se trouvent à rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois.

Vresse-sur-Semois, le

03 JUIN 2026

Le Directeur général,

Sylvain BOSSART



Le Bourgmestre,

Arnaud ALLARD